Compte rendu de réunion du groupe Ergopédiatrie

Jeudi 26 septembre avait lieu un regroupement des ergothérapeutes du secteur pédiatrique Rhône Alpes Auvergne.

Les échanges ont été riches malgré le petit nombre de participants et de nouveaux thèmes et questionnements ont été abordés et pourront faire l'objet de futures réunions.

Le réseau existe via les échanges et des personnes motivées qui souhaitent partager et faire évoluer la pratique. N'hésitez pas vous mobiliser.

Le thème de la soirée concernait « L'ergothérapie pédiatrique en Auvergne Rhône Alpes: Réseaux, ressources et références - première rencontre »

Deux présentations étaient programmées :

- Anne BERRUYER, présidente du R4P, a exposé un panorama des différentes structures dans la région, un état des lieux des prises en charge et des spécificités de chacun à accueillir les enfants selon le niveau d'expertise de leurs soins.
- Mme Rodarie coordinatrice de la plateforme et Barbara BOUCHUT, médecin coordinateur : (vous trouverez la plaquette ainsi que la convention ergo rattachée à la plateforme) :

« Nous avons été missionnés par l'ARS pour mettre en œuvre une Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) des Troubles du Neuro-Développement (TND).

Cette plateforme accompagne les enfants de 0 à 6 ans inclus présentant des troubles du neurodéveloppement, ainsi que leur famille, en amont d'un diagnostic, dans le cadre d'un parcours de bilan et d'interventions précoces d'une durée de 1 an (renouvelable 6 mois sous certaines conditions). L'objectif est d'accélérer l'accès à un diagnostic, favoriser les interventions précoces afin d'éviter l'errance diagnostique et réduire les sur-handicaps, conformément aux recommandations de bonnes pratiques de la haute autorité de santé (HAS).

La PCO est portée par le CAMSP en Beaujolais (association AGIVR), elle intervient sur un vaste territoire couvrant le Beaujolais, la région Rhône Ouest Pierres Dorées, et le nord des Monts et Coteaux du lyonnais. Elle est composée de :

- Charlène FALEME-JOLY, directrice
- Barbara BOUCHUT, médecin coordinateur
- Christine RODARIE, coordinatrice
- Elodie DARD, assistante sociale
- Véronique BRANDON, secrétaire

Cette plateforme peut être sollicitée sur avis d'un professionnel de santé et/ou de la petite enfance, avec l'accord des parents, et après examen clinique par un médecin, confirmant la trajectoire développementale atypique de cet enfant.

Dans le cadre de cette plateforme, les bilans et interventions précoces pourront se faire vers des établissements de niveau 2, partenaires de la plateforme, ou vers des professionnels libéraux, ayant conventionné avec la plateforme. Ils seront financés intégralement par un forfait d'intervention précoce pour les prises en charge habituellement non remboursées par l'assurance maladie (ergothérapie, psychomotricité, psychologue).

Un exemplaire de cette convention vous est proposé en pièce jointe. Nous soulignons les points importants : le respect des recommandations de bonne pratique, la formation continue (dont une part pourra être apportée par la Plateforme), l'utilisation d'outils standardisés, la rédaction de comptes rendus structurés et la participation aux réunions pluridisciplinaires, ... sont des éléments à respecter.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître dès à présent et éventuellement, à nous retourner la convention signée. »

Vous pouvez contacter Mme Christine RODARIE, coordinatrice, pour l'équipe de la PCO TND.

Pour le territoire couvert par l'OVE (sud du département), la coordinatrice s'appelle ALBALADEJO Audrey, son mail : <u>audrey.albaladejo@fondation-ove.fr</u> . La Plateforme est adossée au CMPP de GIVORS.